

silence profond, je te l'ordonne au nom de Dieu, lève-toi, et dis à ce peuple, si oui ou non, je suis cet ange qui doit prêcher à tous le jugement dernier." Le peuple regardait anxieux ; car il vénérât et aimait l'apôtre mais il éclata en transports d'admiration, quand il vit immédiatement après ces paroles, la vie revenir à ce cadavre, et cette femme se redresser, et recouvrer le pouvoir de marcher. — " Oui ! père, dit la ressuscitée, oui, vous êtes bien réellement l'ange du jugement dernier." Alors le saint apôtre : " Lequel préférez-vous, de mourir maintenant, ou de continuer à vivre ? " J'aime mieux vivre, répondit-elle aussitôt." Ce souhait fut amplement réalisé et cette personne vécut encore de longues années, durant lesquelles, elle ne cessait de rapporter à qui voulait l'entendre le miracle de sa résurrection.

Fr. VINCENT CHARLAND,
des fr. prêch.

VIES DES FRERES.

Suite

Par le Père GÉRARD DE FRACHET.

Comment, par la ferveur de sa prière, il fit rentrer dans l'Ordre un Frère qui en sortait.

Le Bienheureux Père reçut dans l'Ordre un jeune homme de la Pouille qui fut nommé Frère Thomas. Son innocence et sa simplicité lui inspirèrent une sainte tendresse, au point que les Frères l'appelaient l'enfant du Bienheureux Dominique. Un jour, d'anciens amis, vrais suppôts du diable, employant à la fois la ruse et la violence, l'entraînèrent dans une vigne ; là, après l'avoir dépouillé de ses vêtements religieux, ils s'efforcèrent de le revêtir des habits séculiers. A cette nouvelle, les Frères accourent vers le Père en lui disant : " Quel malheur ! Votre enfant est entraîné dans le monde par ses amis ! " Aussitôt le saint entre dans l'Eglise et se prosterne en prière : ce ne fut pas en vain. Dès qu'on lui eût passé une chemise de toile, ce pauvre jeune homme se mit à pousser des cris lamentables. — " Je brûle, disait-il je suis tout en feu." — Et il n'eut pas de repos, qu'on ne lui eût rendu les habits dont on l'avait dépouillé. Il vécut long-